NOV. 2015 - N° 47

dialogues

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES



P.06

MOBILISATION GÉNÉRALE
POUR RÉDUIRE
LA FACTURE
DE CHAUFFAGE !



04
DES FAÇADES
QUI FONT PEAU NEUVE



09
RENCONTRE AVEC
ODILE LECOUTEUX



11
VOS QUESTIONS /
NOS RÉPONSES

DIJON HABITAT

WWW.DIJONHABITAT.FR
24H/24 - 7J/7

1 SIÈGE & 6 AGENCES

POUR RENCONTRER DIJON HABITAT AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS :

LE SIÈGE DE DIJON HABITAT
2, rue Maréchal-Leclerc à Dijon
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30 et le mercredi
et vendredi jusqu'à 16h30

AGENCE CHAMPOLLION
19 ter, boulevard Champollion
Du lundi au vendredi de 8h à 9h
et le mercredi de 8h à 9h et de 16h à 18h

AGENCE EST
16, rue Monge à Chevigny-Saint-Sauveur
Du lundi au vendredi de 8h à 9h
et le mercredi de 8h à 9h et de 16h à 18h

AGENCE SUD

CHENÔVE : 10, rue Saint-Exupéry
Le lundi et le vendredi de 8h à 9h
et le mercredi de 8h à 9h et de 16h à 18h

LONGVIC : 3, rue du Bief du Moulin
Le mardi et le jeudi de 8h à 9h
et le mercredi de 13h30 à 15h30

AGENCE LAC
20, avenue Édouard-Belin à Dijon
Du lundi au vendredi de 8h à 9h
et le mercredi de 8h à 9h et de 16h à 18h

AGENCE NORD

JUNOT : 81, boulevard Pascal à Dijon
Le lundi et le vendredi de 8h à 9h
et le mercredi de 8h à 9h et de 16h à 18h

TALANT : 3, rue Charles-Dullin
Le mardi et jeudi de 8h à 9h
et le mercredi de 13h30 à 15h30

AGENCE MANSART
187, rue d'Auxonne à Dijon
Du lundi au vendredi de 8h à 9h
et le mercredi de 8h à 9h et de 16h à 18h

24h/24

UN NUMÉRO UNIQUE POUR NOUS CONTACTER : 03 80 71 84 00

édito



Septembre 2015, inauguration de la résidence Valérie André située dans l'éco-quartier Hyacinthe Vincent à Dijon.

PAR HAMID EL HASSOUNI, PRÉSIDENT DE DIJON HABITAT

DIJON HABITAT est le bailleur historique de ce territoire, cela l'oblige à être différent des autres. DIJON HABITAT est un bailleur militant qui défendra toujours ses locataires.

Bailleur militant, en défendant votre pouvoir d'achat lorsque les élus du Conseil d'administration font le choix de ne pas augmenter votre loyer en 2016.

Bailleur militant, en défendant votre pouvoir d'achat lors de la recherche permanente d'économies pour alléger l'impact de vos charges locatives et en prenant toute notre part dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le dossier de ce *dialogues* montre combien notre action déterminée commence à porter ses fruits. Elle a besoin de votre action quotidienne pour être amplifiée.

Bailleur militant, en vous donnant la parole lors des réunions de concertation à l'occasion de l'éco-réhabilitation de votre résidence ou encore en retravaillant complètement la ligne éditoriale de *dialogues*.

Bailleur militant, quand DIJON HABITAT est le premier bailleur social de France à s'engager volontairement dans la réserve citoyenne pour aller, devant les élèves de l'agglomération, parler concrètement du vivre-ensemble et des valeurs qui cimentent la République à l'heure où celle-ci doit être soutenue, confortée.

Dans cet esprit, *dialogues* s'enrichit de vos demandes et réactions, il vous met en valeur et permet à nos collaborateurs de venir à votre rencontre en vous faisant partager leur expertise. Vous le découvrirez au fil de ces pages, *dialogues* a pour ambition de devenir le magazine d'actualités de votre vie quotidienne dans nos logements. 47 numéros après sa création, son titre est toujours d'actualité et je m'en réjouis.

Photo : Septembre 2015, inauguration de la résidence Valérie André située dans l'éco-quartier Hyacinthe Vincent à Dijon. Hamid El Hassouni, président de DIJON HABITAT, coupe le ruban en présence de François Rebsamen, maire de Dijon et président de la Communauté urbaine du Grand Dijon, de Colette Popard, 3e adjointe au maire de Dijon en charge du logement et de la politique de la ville, de Pierre Pribetich, 1er vice-président de la Communauté urbaine du Grand Dijon en charge de l'habitat et de l'urbanisme, de Marie-Hélène Valente, secrétaire générale de la préfecture de Côte-d'Or, des élus municipaux, des administrateurs de DIJON HABITAT et des locataires.

Directeur de la publication : Jean-François Macaigne
Rédaction des textes : Grégoire Ensel, Déborah Lévy
Photographies : Philippe Maupetit, Grégoire Ensel, ville de Dijon (photo édito), Laura Miny, tempsRéel, Fotolia
Correction des textes : Stéphanie Hourcade
Design graphique et réalisation : tempsRéel, dijon
Impression : Rose Tramé

Ce magazine a été imprimé sur un papier dont les fibres sont issues de sources durables.

SOMMAIRE

LE SERVICE
à la une



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !


MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence unique :

COMME PLUS DE LA MOITIÉ DES LOCATAIRES DE DIJON HABITAT, **OPTEZ POUR CETTE SOLUTION DE PAIEMENT SÛRE ET PRATIQUE**. VOICI LES 3 BONNES RAISONS DE FAIRE COMME EUX.

ÊTRE TRANQUILLE D'ESPRIT

Avec le prélèvement automatique, vous n'avez plus le souci de penser au paiement de votre loyer, de l'envoyer ou de venir le régler directement à la trésorerie. En vacances, en déplacement, votre loyer est payé sans avoir à vous organiser pour nous faire parvenir votre règlement. Le prélèvement automatique de loyer a pour avantage de supprimer le risque de perte ou de vol de votre règlement.

UN SERVICE GRATUIT !

Nous ne prélevons aucun frais pour vous proposer et mettre en place ce service et vous économisez l'enveloppe, le timbre indispensables à l'envoi de votre loyer tous les mois. Votre loyer est prélevé, selon votre choix, le 5, le 8 ou le 14 de chaque mois.

Bien entendu, vous pouvez changer cette date à tout moment et vous continuez à recevoir votre quittance de loyer.

C'EST RAPIDE ET FACILE !

En optant pour cette solution de paiement, vous n'avez même pas à faire des démarches fastidieuses pour solliciter votre banque. À votre demande, nous nous occupons de toutes les petites tracasseries administratives. Contactez-nous pour mettre en place votre prélèvement sur mesure. Cela fait, si pour une raison ou une autre vous souhaitez l'annuler, il vous suffira de nous le signaler par écrit pour interrompre le prélèvement de votre loyer.

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE EN TROIS TEMPS, TROIS MOUVEMENTS

1. Contactez votre chargée de recouvrement dont le nom et le numéro d'appel direct sont mentionnés sur votre quittance de loyer.
2. Recevez votre mandat de prélèvement pré-rempli. C'est à vous de choisir votre date de prélèvement (le 5, le 8 ou le 14 de chaque mois).
3. Retournez-nous le mandat de prélèvement daté, signé et accompagné d'un RIB ! Voilà, c'est fait !

L'ASTUCE DE DIJON HABITAT

Si nous disposons de votre mandat de prélèvement avant le 17 du mois, votre loyer sera prélevé à partir du mois suivant.

s'investir DANS VOTRE QUOTIDIEN

DEPUIS 1926, DIJON HABITAT CONSTRUIT, ENTRETIENT ET RÉNOVE DES LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE. **CHAQUE JOUR, VOTRE OFFICE, SES ADMINISTRATEURS ET SES COLLABORATEURS SE MOBILISENT AVEC L'AMBITION DE RÉPONDRE À VOS ATTENTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU GRAND DIJON.**

la p'tite actu

Fermeture exceptionnelle de DIJON HABITAT le mardi 17 novembre

En raison d'une journée de travail qui mobilisera l'ensemble des collaborateurs de votre Office, nos bureaux et agences seront exceptionnellement fermés toute la journée.

→ **Un service d'astreinte et de gestion des urgences sera assuré au 03 80 71 84 00.**

La Cité Réaumur a besoin de votre mémoire !

La Cité Réaumur située aux Grésilles sera déconstruite courant 2016.
Afin de garder une trace de l'histoire de vie de ce bâtiment de 149 logements construit en 1959, DIJON HABITAT réalise un documentaire avec la complicité des locataires présents dans les lieux et de ceux qui ont habité ce bâtiment emblématique de l'histoire urbaine du quartier... Alors, si vous ou l'un de vos proches souhaite témoigner et apporter un autre regard de la vie à Réaumur, contactez Sandrine Stoltz au 03 80 71 73 99.

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR CHENÔVE ET DIJON

DES FAÇADES ÉCLATANTES !

Comme ici à la résidence les Grouchots à Chevigny-Saint-Sauveur, DIJON HABITAT rénove chaque année des façades pour améliorer votre cadre de vie et renforcer l'attractivité de ses résidences. Cette fin d'année, les résidences le Clos Saint-Sauveur à Chevigny-Saint-Sauveur, le Clos Huchon 36, rue de Chenôve à Dijon et les résidences Castelnau 1 et 2 à Dijon ont vu leur façade retrouver des couleurs. DIJON HABITAT a mobilisé 387 000 € pour réaliser ces travaux.



DIJON

DÉCONSTRUCTION DE STALINGRAD



L'image est impressionnante, cette mâchoire métallique n'a mis que quelques jours pour réduire à l'état de gravats les 110 logements du bâtiment B qui longeait il y a encore quelques semaines l'avenue de Stalingrad. La « cité du soleil » va laisser place dans les prochaines années à l'éco-quartier « Via Romana ». Celui-ci sera composé de logements proposés à la location par DIJON HABITAT et de logements à acheter auprès de promoteurs immobiliers. En attendant, la résidence Blanqui va entamer son éco-réhabilitation et le bâtiment A sera à son tour déconstruit courant 2016.



DIJON ET LONGVIC

UN COUP DE PINCEAU HAUT EN COULEUR !

Les entrées de nos résidences, c'est déjà un peu chez vous et parfois avec le temps qui passe elles s'usent et perdent de leur fraîcheur. Alors, pour effacer l'usure du quotidien et leur redonner un coup de neuf, nous engageons chaque automne un programme de rénovation des parties communes. En témoignent les travaux engagés à la résidence de la rente Saint-Bénigne à Longvic ou encore au Tire-Pesseau (n° 20 à 26) à Dijon... Votre Office investit pour ce second semestre 2015 au total 511 000 € de travaux qui bénéficieront à près de 1 200 locataires.



RÉSIDENCE
VALÉRIE ANDRÉ
éco-quartier Hyacinthe Vincent
60 logements BBC
du T1 au T5

DIJON

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE VALÉRIE ANDRÉ

La résidence Valérie André, située dans le très verdoyant éco-quartier Hyacinthe Vincent à Dijon, a fière allure. Elle propose 60 logements allant du type 1 au type 5. Conçus par les architectes de l'Atelier PO&PO de Paris, ils répondent aux exigences de la certification BBC habitat et environnement. La résidence Valérie André, mise en service cet été et inaugurée courant septembre en présence de François Rebsamen, maire de Dijon et président du Grand Dijon. Financée sur les fonds propres de DIJON HABITAT, elle a bénéficié de subventions de la Communauté urbaine du Grand Dijon et de l'État.



RÉSIDENCE
BASTIÉ
110 logements
éco-réhabilités

CHENÔVE

LA RÉSIDENCE BASTIÉ A ÉTÉ ÉCO-RÉHABILITÉE !

Elle occupe une place de choix au cœur du nouveau centre-ville de Chenôve et a fait peau neuve. Cette éco-réhabilitation a été l'occasion de rénover les 110 logements de cette résidence, les parties communes et de revoir son isolation par l'extérieur, permettant ainsi de passer de la classe énergétique C à B. Ces travaux ont significativement amélioré le confort de vie des locataires et permettent de participer à la maîtrise des charges, comme le chauffage. Un important chantier de 3 233 981 € financé par DIJON HABITAT et soutenu par le Grand Dijon, le Conseil départemental, le Conseil régional, l'Europe et l'État avec des crédits dédiés à la rénovation urbaine.

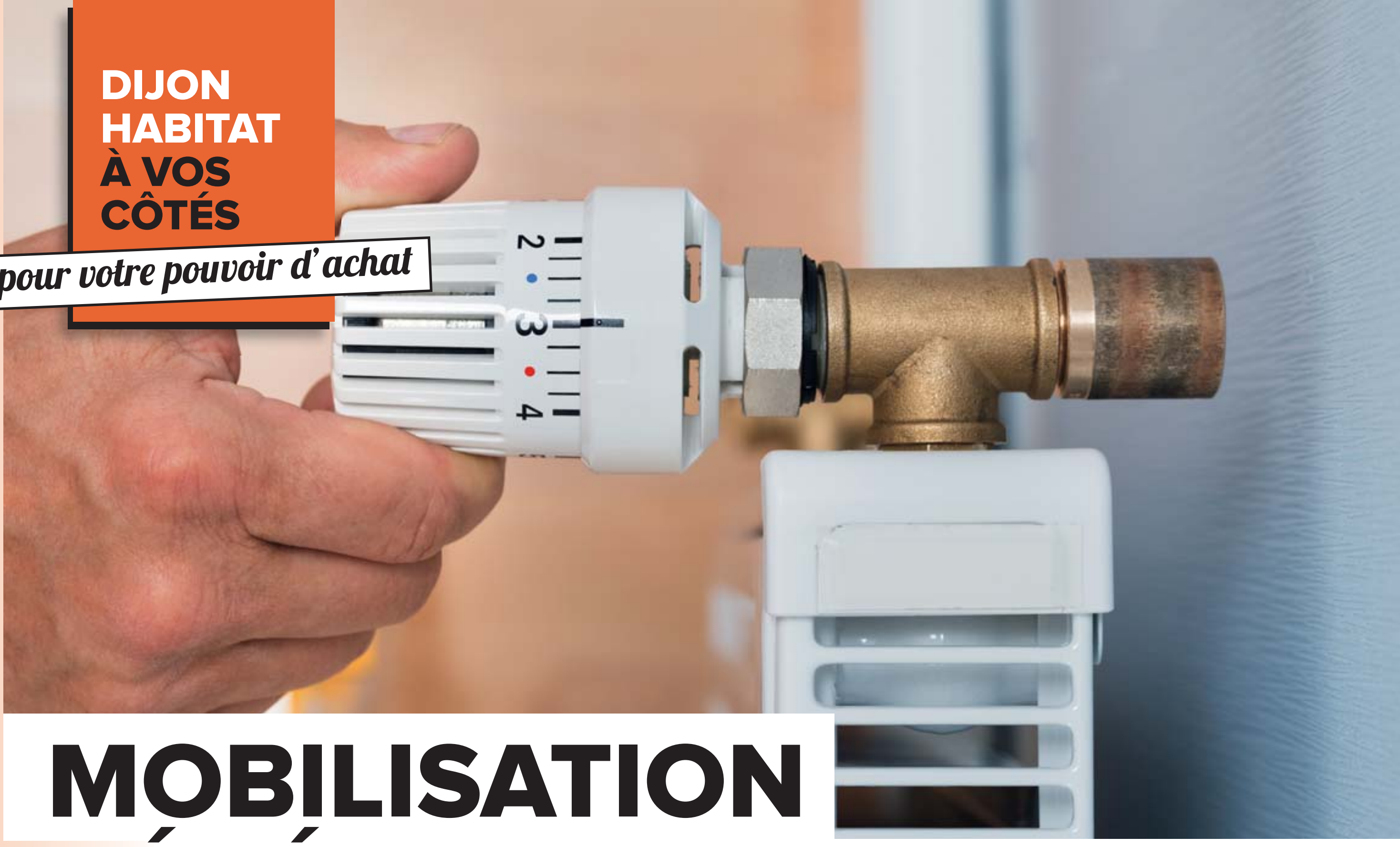
Jean-Claude HUMBLIN part à la retraite



Responsable de l'agence de la Fontaine d'Ouche, il a arpenté les allées et résidences de ce quartier pendant plus de 10 ans et en connaît chaque recoin. Sa bonne humeur, son professionnalisme ont fait de lui un interlocuteur apprécié des locataires qui ont pu compter sur sa disponibilité pour trouver des réponses à leurs questions. Cet automne, il a fait valoir ses droits à la retraite. Souhaitons-lui une belle retraite active entouré de sa famille, de ses nombreux amis et anciens collègues !

DIJON HABITAT À VOS CÔTÉS

pour votre pouvoir d'achat



MOBILISATION GÉNÉRALE POUR RÉDUIRE LA FACTURE DE CHAUFFAGE !

DIJON HABITAT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE VOTRE POUVOIR D'ACHAT ET RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES SUR NOTRE PLANÈTE. **VOICI LES ENJEUX D'UNE MOBILISATION ENGAGÉE DEPUIS 2011 ET POUR LAQUELLE DIJON HABITAT A BESOIN DE VOTRE AIDE POUR RÉUSSIR !**

DES LOGEMENTS TOUJOURS PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIES

Depuis 2011, nous rénovons progressivement notre parc de résidences avec pour objectif de réduire la consommation énergétique de celles-ci. Aujourd'hui 616 premiers logements sont éco-réhabilités BBC, ce qui signifie concrètement le gain en moyenne de deux étiquettes énergétiques. Ce gain a un impact très concret sur votre confort de vie et pour maîtriser le coût du chauffage de votre logement et amortir la variation des matières premières comme le fioul, le gaz, l'électricité. Dans les 5 prochaines années, 2 000 logements anciens vont être éco-réhabilités.

LE CHAUFFAGE URBAIN, C'EST BON POUR LA PLANÈTE !

Sous l'impulsion du Grand Dijon, le réseau de chauffage urbain de notre agglomération se modernise avec d'importants travaux sur le réseau de chaleur et une nouvelle chaufferie bois mise en service fin 2014 aux Péjoces. Alimenté à 80 % d'énergies renouvelables comme le bois, ce réseau permet d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 37 000 tonnes de dioxyde de carbone (CO_2) par an.

En 2014, près de 750 logements supplémentaires de notre patrimoine ont été raccordés au chauffage urbain. Aujourd'hui, vous êtes prêts de 10 000 à bénéficier de ce mode de chauffage.

NÉGOCIER LES TARIFS DU GAZ POUR FAIRE BAISSER LA FACTURE !

Depuis plusieurs années, nous mettons en concurrence les fournisseurs de gaz pour obtenir les meilleurs prix et vous faire bénéficier de cette négociation. Aujourd'hui, vous êtes 6 000 locataires à bénéficier de cette mise en concurrence qui au bout du compte permet d'économiser 35 000 € par an. Une économie immédiatement traduite sur les quittances de loyer. Fort de ces résultats positifs, DIJON HABITAT s'est inscrit à un appel d'offres national aux côtés de 2 000 hôpitaux, collèges, lycées ou communes... pour vous faire bénéficier de tarifs toujours plus compétitifs.

DIJON HABITAT est donc résolument engagé pour répondre présent aux enjeux environnementaux et sociaux de la COP 21 (21e conférence des parties) qui se déroulera dans quelques jours à Paris et continuera à se mobiliser pour défendre votre pouvoir d'achat !



LES PETITS GESTES INDIVIDUELS FONT LES GRANDES ÉCONOMIES COLLECTIVES !

SELON VOTRE LOGEMENT, VOICI UNE SÉLECTION DE QUELQUES GESTES UTILES POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE... ET CELLE DE VOS VOISINS

10 mn maximum

c'est le temps à ne pas dépasser pour aérer son logement en hiver, au-delà, c'est refroidir subitement votre logement et donc sur-chauffer pour rattraper les degrés perdus. Cela alourdit fortement votre facture !

Réglez la vanne thermostatique

de chaque radiateur en fonction de vos besoins.
Elle se coupera une fois cette température atteinte à tout moment de la journée ou de la nuit. Nous vous conseillons 19 °C dans les pièces de vie en journée et 16 °C dans les chambres, la nuit.

Nettoyez régulièrement les bouches VMC

de votre logement. Elles font circuler l'air dans votre logement et participent à bien répartir la chaleur dans toutes les pièces. Elles empêchent la formation de condensation sur les vitres.

Réglez au plus juste votre programmateur

en fonction des présences et absences des membres de votre famille dans votre logement. Inutile de chauffer au plus fort en votre absence.
Un degré de moins, c'est 7 % d'économisé sur la facture à la sortie de l'hiver.

BON À SAVOIR

L'objectif de DIJON HABITAT est de vous assurer une température moyenne de 19 °C en journée. Si vous avez froid, contrôlez la température de votre logement avec un thermomètre en tendant le bras et en étant au centre de la pièce à vivre. Si votre thermomètre descend en dessous de 19 °C pendant la journée, contactez-nous pour effectuer un relevé de température et étudier votre situation.

LES BONS RÉFLEXES POUR BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT BBC



1. Vos radiateurs sont froids et vous avez le sentiment d'avoir froid. Vérifiez le réglage de vos vannes de radiateurs dans toutes vos pièces.
Votre logement a été construit pour vous offrir le meilleur confort tout en consommant le moins d'énergie possible.

2. Vérifiez régulièrement le réglage de vos fenêtres pour éviter l'arrivée de l'air extérieur qui refroidit inutilement votre logement.

3. Veillez à ne pas boucher les aérations prévues pour votre VMC, cela pourrait faire apparaître de la condensation sur les vitres, les murs et les dégrader.



À QUOI *ça sert ?*

GRANDE ENQUÊTE LOCATAIRES

PENSEZ À RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

HABITER DANS UN LOGEMENT SOCIAL EST UN DROIT CONDITIONNÉ AUX REVENUS DES LOCATAIRES. TOUT AU LONG DE LA VIE LES REVENUS PEUVENT VARIER. LA LOI PRÉVOIT UN SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ (SLS) POUR LES LOCATAIRES DONT LES RESSOURCES DÉPASSENT LES PLAFONDS D'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL. **NOUS VOUS AVONS FAIT PARVENIR UNE ENQUÊTE À NOUS RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 20 NOVEMBRE 2015.**

RENCONTRE AVEC PATRICIA FAYARD, SPÉCIALISTE DU SUJET À DIJON HABITAT.

UNE ENQUÊTE ANNUELLE OBLIGATOIRE

Ce supplément calculé chaque année permet aux locataires concernés de rester dans leur logement même si leurs revenus augmentent. Dans le même temps, ce surloyer permet de soutenir la construction de logements sociaux neufs. Il s'agit d'une mesure juste et solidaire.
Pour déterminer si un supplément de loyer doit être appliqué, la loi impose aux bailleurs sociaux comme DIJON HABITAT de collecter chaque année et en toute confidentialité les informations concernant la situation familiale, les ressources et les activités professionnelles de ses locataires. Cela ne vous prendra que quelques minutes. Comme tous les ans, fin octobre, vous allez recevoir dans vos boîtes aux lettres une enquête très simple à remplir, mais obligatoire.
« *Le seul papier à nous fournir en plus est l'avis d'imposition 2015 sur les ressources 2014, de toutes les personnes majeures qui occupent le logement* », explique Patricia Fayard.
« *Nous accompagnons au mieux nos locataires, pour les aider à bien remplir cette enquête et ainsi éviter l'application des pénalités légales lorsque les locataires ne la remplissent pas. L'an dernier sur nos 2 800 locataires enquêtés, seuls 184 étaient concernés par ce supplément de loyer. Il a été en moyenne de 52 € par mois* », précise Patricia.

MIEUX CONNAÎTRE LES LOCATAIRES DE LOGEMENTS SOCIAUX À DIJON ET AILLEURS

Cette année l'enquête sera aussi envoyée à l'ensemble des locataires, pour répondre au ministère du Logement, qui, tous les deux ans, étudie l'occupation du parc social en France.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE NE RÉPONDS PAS ?

Dans ce cas, la loi prévoit l'application de sanctions financières qui peuvent aller jusqu'à 500 €/mois.
Pas d'inquiétude, chacun reçoit un courrier explicatif précis avec le formulaire d'enquête.

COMMENT LE SLS EST-IL CALCULÉ ?

Le montant du Supplément de loyer de solidarité (SLS) est calculé en fonction des revenus du foyer, de la composition familiale, de la surface du logement et de sa localisation.

Conseils pour un dossier traité sans tracas

Il est important de bien remplir l'enquête du 1er coup pour éviter des retards qui pourraient vous pénaliser :
- Remplissez le bulletin avec un stylo bille noir
- Copiez le ou les avis d'imposition bien cadré(s), parfaitement lisible(s) et au format A4
- N'agrafez pas les différents documents entre eux

Nous sommes à votre écoute

DIJON HABITAT vous accompagne et répond à vos questions par mail : **sls@dijonhabitat.fr**.

Une permanence sans rendez-vous est aussi assurée, 2, rue Maréchal-Leclerc à Dijon, les mercredi et vendredi de 13h30 à 16h.
Renseignements téléphoniques au 03 80 71 84 84 les mardi et jeudi de 13h30 à 16h.

DIJON HABITAT *et vous*



RENCONTRE AVEC

ODILE LECOUTEUX

ODILE LECOUTEUX, **FEMME DE PLUME, ÉCRIT DES CHANSONS ET DES ROMANS** ET VIT DEPUIS 2005 DANS LES RÉSIDENCES DE DIJON HABITAT. UN PERSONNAGE ATYPIQUE !

« Oui, Georges Moustaki m'a prise sous son aile. J'ai vécu dans son appartement pendant quelques mois, j'ai la chance d'y avoir croisé Barbara. Le journal en a fait une pleine page à son décès... » Odile Lecouteux, 63 ans, fait partie de ces gens qui ont vécu mille vies, mais qui les balayent d'un revers de la main. Trop long. Trop dense. Alors pour résumer la belle histoire, il faut juste l'imaginer du haut de ses 16 ans ou 18 ans peut-être, *« monter dans la voiture de Moustaki »* qu'elle avait croisé à un concert à Montbard. *« J'écrivais déjà des textes à l'époque, il a apprécié... De toute façon, j'avais envie de me sauver de Dijon et de faire le tour du monde ! »* On n'est pas sérieux quand on a 17 ans ! Aujourd'hui encore, Odile a gardé ce franc-parler de celles et ceux qui osent. L'écriture est le fil conducteur de sa vie. Pendant 17 ans, à Paris, elle travaille dans les médias. De retour à Dijon en 2003, après une vie à la campagne et deux enfants, Odile *« se bat comme les autres »*, trouve un poste à France 3 Bourgogne puis à la PASS (permanence d'accès aux soins de santé) à l'hôpital de Dijon. Aujourd'hui, en plus de son deuxieme roman paru en 2014, elle écrit des textes pour le Bourguignon Christian Mansour-Léchenet. Arrivée en novembre 2010 dans la résidence Daubenton, la locataire est ravie : *« L'appartement est neuf, lumineux, j'ai une terrasse appréciable, et être aussi bien situé entre le centre-ville et le parc de la Colombière, c'est vraiment sympa. »*

« VIVRE AU QUOTIDIEN ENTRE LE CENTRE-VILLE ET LE PARC DE LA COLOMBIÈRE, QUELLE CHANCE ! »

Bio express

1952
naissance à Dijon

2005
premier logement loué à DIJON HABITAT

2009
parolière pour le musicien et chanteur Christian Mansour-Léchenet

2014
sortie de son deuxième roman, *La Reine du découpage*, aux éditions de la Rémanence (en vente à la FNAC de Dijon)

LA TRIBUNE *des associations* DE LOCATAIRES




CNL

MM. Yves Grosprêtre & Patrick Vindigni
Confédération nationale du logement

La situation des ménages continue à s'enliser. La valorisation de l'APL n'est pas au rendez-vous et l'aide à la pierre (financement du logement social) va encore reposer sur des efforts au niveau des ménages et des Offices. Au troisième trimestre 2015, l'indice de référence des loyers est quasi stable (+0,02 % sur un an). Ainsi le loyer à DIJON HABITAT ne subirait pas d'augmentation pour l'année 2016. Cerise sur le gâteau, le budget « Travaux » va sensiblement augmenter pour mieux répondre aux attentes des locataires. Bien sûr il reste des efforts à faire sur la réactivité face aux demandes et sur les délais de réponse. La concertation se poursuivra donc en 2016 avec ce souci pour la CNL d'améliorer les choses.

Nos permanences ont lieu à la Maison des associations de Dijon

- **Tous les lundis de 14h à 17h et les 2e, 3e et 4e jeudis de chaque mois de 17h15 à 19h15**
- **le 1er mardi de chaque mois de 14h à 16h** à Dijon-Fontaine d'Ouche au 5, allée du Doubs

Fédération CNL de Côte-d'Or
Maison des associations - Boîte T9
2, rue des Corroyeurs - 21 000 Dijon
03 80 53 02 59



LA CSF EN QUELQUES MOTS

M. Emmanuel Jaspart
Confédération syndicale des familles

Vos représentants des locataires sont tous indépendants, tous bénévoles, tous locataires de DIJON HABITAT. Ils payent tous un loyer. Lorsque DIJON HABITAT organise des réunions de locataires pour des réhabilitations, venez nombreux car votre accord sera demandé pour certains travaux ou bien répondez au questionnaire qui est obligatoirement envoyé à tous les locataires concernés : dans un bâtiment, il n'y a eu que 2 questionnaires renvoyés sur 60 locataires. Pendant les permanences de la CSF, plusieurs personnes se sont plaintes des problèmes récurrents de parking car certains locataires se garent sur 2 emplacements, se garent sur des places handicapés où ils n'ont pas le droit de stationner, se garent sur des voies réservées aux pompiers... Les autres plaintes concernent les poubelles : des sacs sont non fermés ou déposés en dehors des endroits de collectes ou bien balancés par les fenêtres avec des risques d'accidents. N'hésitez pas à venir aux permanences ou à contacter les associations de locataires.

Confédération syndicale des familles UD 21
15, rue Vaillant - 21 000 Dijon
03 80 68 05 00
udcsf21@wanadoo.fr



POUR TOUTE QUESTION, L'AFOC EST À VOTRE SERVICE

Mme Christiane Keskic
Association Force ouvrière des consommateurs

Depuis plusieurs années DIJON HABITAT a entrepris de réhabiliter plusieurs immeubles de son patrimoine. Au premier semestre 2015, 337 logements étaient concernés. Pour certains immeubles ce sont des travaux lourds qui sont engagés, cela permettra aux locataires de réduire de façon significative leurs charges. Tous ces travaux portent sur : le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, l'isolation, la mise en sécurité, les travaux de confort. Pour toutes ces éco-réhabilitations des réunions avec les locataires sont prévues. Un questionnaire leur a été envoyé. Après avoir choisi la nature des travaux, une réunion sera organisée pour finaliser l'éco-réhabilitation.

DIJON HABITAT engage des frais importants pour réaliser tous ces travaux pour le bien-être de ses locataires. Pour toutes questions l'AFOC reste à votre disposition.

Nos permanences ont lieu :

- **Lundi et mercredi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à18h**

Association Force ouvrière des consommateurs
2, rue Romain-Rolland - 21 000 Dijon
03 80 67 01 08 / 03 80 67 01 09 / 03 80 72 11 38
afoc21.dijon@wanadoo.fr

PARLONS-EN
QUESTIONS RÉPONSES

ce sont vos questions, nous y répondons.

1 JE SOUHAITE DÉCORER MON BALCON EN FIXANT DES FLEURS À LA FAÇADE POUR PARTICIPER AU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS, EST-CE POSSIBLE ?

Alain G., Talant, lors d'une visite à l'agence

Conformément à votre bail, fixer quelque élément que ce soit sur la façade n'est pas autorisé. Ceci par mesure de sécurité et pour garantir que vous n'endommagiez pas gravement l'isolation des logements en faisant des trous pour mettre un étendoir à linge, une parabole, une niche à oiseau... Dans ce cas, nous serions contraints de vous facturer la remise en état des éléments détériorés. Nous vous souhaitons bonne chance pour le concours des balcons fleuris et pensez à bien sécuriser les pots à fleurs à l'intérieur du garde-corps évitant ainsi tout risque de chute sur vos voisins.

2 J'AI ENTENDU DIRE PAR UN COLLÈGUE DE TRAVAIL QU'IL ÉTAIT POSSIBLE DE LOUER UN GARAGE À DIJON HABITAT MÊME SI L'ON N'EST PAS L'UN DE SES LOCATAIRES, EST-CE VRAI ?

khadija E., centre-ville Dijon, par courriel

Oui, c'est tout à fait exact, tout au long de l'année vous pouvez louer un garage situé à proximité de votre domicile ou de votre travail par exemple. Il vous suffit de nous contacter au 03 80 71 84 00 (choix 3) ou par courriel depuis le site dijonhabitat.fr et nous vous proposerons le stationnement le plus adapté à vos besoins. Tous nos emplacements sont sécurisés et facilement accessibles. De plus avec DIJON HABITAT votre loyer est mensualisé et peut être prélevé à chaque début du mois, vous ne payez pas d'honoraires ou de frais d'agence. C'est simple et rapide !

3 DÉBUT 2015, VOUS AVEZ ANNONCÉ L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LES RÉSIDENCES DE DIJON HABITAT. MA RÉSIDENCE N'EST PAS ENCORE RACCORDÉE, POUVEZ-VOUS ME DIRE POURQUOI ?

Bruno J., Quetigny, au 03 80 71 84 00

Tout d'abord, merci pour votre lecture attentive du *dialogues* n° 45 qui évoquait l'arrivée de la fibre dans toutes nos résidences entre 2015 et 2018. Interrogée par nos soins cet été, la société Orange, qui est en charge du déploiement technique de la fibre avant que l'ensemble des opérateurs puisse vous proposer leurs offres commerciales, nous a informés que l'arrivée de la fibre dans nos logements était retardée en raison de contraintes techniques. Néanmoins, elle nous a confirmé que l'étude technique de raccordement des 1 000 premiers logements était en cours. Les premiers d'entre eux seront raccordés début 2016. Retrouvez avant fin décembre sur dijonhabitat.fr la liste des premiers secteurs concernés par ces raccordements au premier semestre 2016.



L'INSTANT DIJON HABITAT

ILS SONT LES FUTURS 1ERS PROPRIÉTAIRES D'UN LOGEMENT DANS L'ORIALE !

Locataires de DIJON HABITAT depuis de nombreuses années, ils ont décidé de devenir propriétaires d'un T3 dans la future résidence l'Oriale dont les travaux ont déjà commencé rue Ernest-Lory, à deux pas du centre-ville de Dijon. Quelques logements sont encore disponibles au moment où nous bouclons ce numéro de *dialogues*.

+ d'informations à l'espace de vente au 102, rue d'Auxonne ou au 07 77 68 80 07

Grand Jeu Concours

GAGNEZ 1 KIT ÉNERGIE

ET FAITES DES ÉCONOMIES !

Avec DIJON HABITAT, jouez et tentez de gagner l'un des 100 packs énergie pour réduire vos charges mensuelles. Eau, électricité et chauffage, le pack énergie vous permet de réaliser de belles économies :

LE MINUTEUR DE DOUCHE ÉLECTRONIQUE
vous laissera le choix de la durée de votre douche entre 3/5/7 ou 9 minutes. Il vous prévient une fois le temps sélectionné écoulé. 2 minutes de moins, c'est 11 680 litres d'eau économisés par an !

LE RÉGULATEUR DE DOUCHE vous permettra de réduire de moitié la quantité d'eau qui s'écoule tout en conservant la sensation d'une douche agréable.



LE THERMOMÈTRE MULTI-ZONES vous permettra de mesurer la température dans votre intérieur et dans votre réfrigérateur ou votre congélateur. Ceci pour éviter toute consommation excessive et bien régler vos appareils ménagers et le réglage de vos radiateurs.

LA PRISE MESUREUR D'ÉNERGIE/WATTMÈTRE
vous donnera l'occasion de mesurer instantanément, ce que vous coûte la cafetière qui reste allumée, la télévision qui reste en veille, le chargeur pour smartphone laissé branché toute la nuit dans la prise du salon...

Remplissez, renvoyez ou déposez
avant le mercredi 9 décembre
(cachet de la poste faisant foi),
le coupon ci-dessous à :

DIJON HABITAT - Grand Jeu concours « dialogues »
2 rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON Cedex

Nom : . . . . Prénom : . . . .

N° de logement : . . . . Résidence : . . . .

N° de rue : . . . . Rue/boulevard : . . . .

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : . . . .

Combien de logements de DIJON HABITAT sont-ils déjà éco-réhabilités ? : ☐ 216 ☐ 416 ☐ 616

Combien de temps maximum dois-je aérer chez moi pour ne pas trop refroidir mon logement ? :
☐ 10 mn/jour ☐ 15 mn/jour ☐ 20 mn/jour

Dans mon logement, je règle mes radiateurs pour ne pas trop surchauffer car 1 °C en moins c'est :
☐ 3 % d'économies ☐ 5 % d'économies ☐ 7 % d'économies

Jeu-concours par tirage au sort après le 9 décembre parmi les participants ayants 3 bonnes réponses.Jeu-concours, réservé exclusivement aux locatairesde DIJON HABITAT non salariés de DIJON HABITAT. Règlement disponible gratuitement à la demande auprès de DIJON HABITAT.